



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## Procés -Verbal

### de l'assemblée générale de la ligue d'aéromodélisme du Centre Val de Loire le 23 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le samedi 23 novembre, les membres affiliés à la Ligue d'aéromodélisme relevant de la région Centre Val de Loire se sont réunis en assemblée générale à PARÇAY MESLAY(37) Maison des sports de Touraine, sur convocation du président de la Ligue par mail daté du trente et un octobre 2024.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, avant l'entrée en séance, par chaque participant disposant de voix.

Mr Richard NEVEUX a présidé la séance, en sa qualité de président de la Ligue d'Aéromodélisme Centre Val de Loire, élu par le comité directeur le 10 février 2024.

Le président de séance a constaté que **24** associations affiliées étaient présentes ou représentées, sur **47** au total.

En conformité avec les statuts (7.2 Composition de l'assemblée générale) les clubs disposent de :

- 1 voix de 1 à 20 licences.
- 2 voix de 21 à 50 licences.
- 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50 licences supplémentaires.

Les associations présentent ou représentées représentent **45** droits de vote sur un total de 73 voix.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (*voir état émargement joint*).

Le président de séance rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'AG du 10 janvier 2024. PV en ligne sur le site de la Ligue : <https://lamcyl.ffam.asso.fr/>
- Rapport moral et d'activité de la LAM par le Président.
- Vote de l'assemblée générale sur le rapport moral du Président et sur le rapport d'activité de la LAM.
- Rapport financier du trésorier de la LAM.
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Vote de l'assemblée générale sur le rapport financier.
- Élection du Comité Directeur : sur candidatures avec motivations des intéressés.
- Election au poste de président par le comité directeur
- Election du président par l'assemblée générale
- Manifestations, QPDD, Ailes et Brevets 2025.
- Budget prévisionnel 2025.
- Vote du budget prévisionnel 2025.
- Questions diverses : Seules les questions posées par écrit et ayant un intérêt d'ordre général pour l'assemblée seront traitées (*imprimé à transmettre par mail à la Ligue*).
- Fin de l'assemblée générale. – Vin d'honneur.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



soient votées à main levée sauf demande contraire d'au moins un participant disposant d'un droit de vote.

L'élection des délégués départementaux, du comité directeur, et du président par l'assemblée, seront faites à bulletin secret.

La désignation des postes de vice-président, secrétaire et trésorier se fera lors de la première réunion du nouveau comité directeur constitué.

Les débats ont été ouverts à chaque fois que nécessaire sur chaque thème porté à l'ordre du jour ; il a été donné réponse en séance aux questions posées.

Je remercie les clubs présents, le club d'aéromodélisme de la Choisille chargé de l'organisation de cette AG.

## 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2024

### Première résolution

- Approbation du compte rendu de l'AG précédente.

L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG précédente.

Pour :45  
Contre :0  
Abstention :0

## 2) Rapport moral

Cette AG clôture la période olympique 2020-2024, période où Claude Schnürer a assuré la présidence jusqu'au 18 octobre 2023, puis depuis par Richard Neveux.

L'élection des membres du CODIR doit se dérouler l'année des jeux Olympiques d'été, c'est à ce titre que l'assemblée générale de la ligue d'aéromodélisme a lieu avant la fin de l'année 2024.

Richard Neveux, président de la LAM CVL assure la présidence de séance.

Les bilans 2021 à 2023 vous ont été communiqués après chaque assemblée générale, ce rapport moral sera donc par conséquence celui de l'année 2024 arrêté au 15 novembre 2024.

Il a été mené à son terme que ce soit en aide à l'organisation de compétitions, aux jeunes compétiteurs et en formations des jeunes dans les clubs par l'encouragement lors de l'obtention des ailes d'argent et d'or.

Le président a participé à l'assemblée générale de la FFAM à Lyon, aux journées organisées par le CROS et la Région à Orléans et Bourges, à la réunion nationale Escadrilles Air Jeunesse (ESA) à Tours, au mondial de l'ULM à Blois, au festival à Ciel Ouvert à Sornay et à toutes les étapes de la caravane sportive en Touraine.

Le CODIR s'est réuni 1 fois en présentiel (Ingré) et 2 fois en visio.

Le président de la LAM et les délégués départementaux assistent aux réunion ou AG clubs sur invitation.

### **Formation :**

#### Examinateurs QPDD :

Absence de journée examinateurs QPDD en 2024

4 stages examinateurs QPDD ont été réalisés en 2023, à l'issue de ces stages, il a été noté que de nombreux examinateurs allaient perdre leurs fonctions en 2024. Un mail a été adressé à ces examinateurs au premier trimestre 2024 afin de mettre en place des journées de recyclage : A ce mail seules trois réponses négatives ont été reçues.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



EXAMINATEURS QPDD au 15/11	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret
Total :43	10	6	5	6	4	12

La liste des examinateurs sera envoyée aux présidents des clubs et délégués départementaux.

Il est demandé aux clubs lors des journées de passage Ailes, Brevets et QPDD de mettre un examinateur confirmé avec un ou plusieurs débutants.

Il est rappelé que deux examinateurs doivent être présents, que le délégué départemental doit proposer ou valider l'un des deux examinateurs.

Sur proposition du club, le président de la LAM doit valider l'organisation de ces journées.

#### Formateurs habilité Directeur des vols :

Dans le cadre de la mise en place des formations de directeurs des vols, les présidents des ligues d'aéromodélisme ont été sollicités par la fédération afin d'identifier les personnes pouvant être responsables des sessions d'observation lors des SAPA.

Ces personnes ne peuvent être que des directeurs des vols, ou directeur des vols adjoints en exercice.

**M. Jérémy FAUVET et M. Arnaud PINEAU** ont été nommés par la FFAM le 10 juin 2024.

Les formations des directeurs des vols possédant uniquement la théorie, pourront se faire lors des SAPA de 2025 (R.C.M.C.Orléans, AM Chateauroux, Am Bourges)

#### Formateur fédéraux Ecole Française d'Aéromodélisme :

Sur demande la FFAM la LAM a proposé 3 formateurs fédéraux M. BEAUBRAS Christophe, M. BESLAY François et M. PURET Gérard.

#### Formateur Fédéral Aéromodélisme (FFA), Initiateur aéromodélisme (IAC) :

Les initiateurs aéromodélisme club sont nommés par le président du club, les formateurs fédéraux d'aéromodélisme sont des anciens titulaires de la QFMA

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
CAEA				1			1
FFA		4	1	9	3	11	28
IAC	12		13	30	19	5	79

La Fédération a mis en place une formation pour la qualification d'**Assistant Formateur Aéromodélisme (AFA)** destinée aux juniors 1 ou 2 afin de leur permettre de se lancer et s'investir dans la formation ainsi que dans le monde associatif.

Avec cette qualification, le devoir des clubs sera d'intégrer les jeunes qualifiés **AFA** aux dispositifs de formation de leur club ainsi que de les sensibiliser à rejoindre les comités de directions des clubs.

Nous encourageons les clubs à inscrire les jeunes intéressés par cette formation qui se déroulera dans un club EFAM près de chez eux.

#### Ecole Française d'Aéromodélisme :



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Structure	Nom structure	Département	Date fin de label
0006	ILLIERS COMBRAY ASTRO AERO. R.C. 28	DEPT028	19/04/2026
0066	LES AILES RABELAISIENNES	CDAM037	18/06/2026
0075	AIR MODELE CHATEAUROUX	DEPT036	26/04/2025
0102	CLUB AEROMODELISTE DE TOURAIN	CDAM037	16/10/2026
0162	CLUB AEROMODELISTE DE BLOIS LE BREUIL	DEPT041	16/10/2026
0504	CLUB D AERO. DE LA CHOISILLE (CACH)	CDAM037	05/09/2026
0546	M. A. C. COMMANDANT TULASNE	CDAM037	02/01/2025

Le MACC Tulasne (37) a fait sa demande de renouvellement en novembre.

L'Equipe Lochoise D'Aéromodélisme a fait une demande d'agrément début novembre 2024.

## Ailes :

Les Clubs qui font passer des Ailes d'argent et d'Or reçoivent une aide à l'achat de matériels d'un montant de 100 euros pour les ailes d'argent et 150 euros pour les ailes d'Or.

L'année 2024, suite à une météo capricieuse, a vu une annulation de passage d'ailes, cependant le nombre d'ailes reste stable.

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
Ailes/ Rotor de bronze		5	3	2			10
Ailes d'Argent	1	1		4	4		10
Ailes d'Or				1			1
<i>Total</i>	1	6	3	7	4	0	21

Bravo aux moniteurs et à leurs élèves.

## Brevets et QPDD :

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
BREVET A Avion	1		1	5	2	5	14
BREVET A planeur		1	1	4		3	9
BREVET A hélicoptère				1			1
BREVET B Avion		2					2
QPDD SAPA voilure fixe Niv 1	6		3	8	2	5	24
QPDD SAPA voilure fixe Niv 2		4		1	2	6	13
QPDD SAPA voilure tournante N1			4	1			5
QPDD SAPA Flux direct Niv 1			2			1	3
QPDD SAPA Flux direct Niv 2						2	2
<i>Total par département</i>	7	7	11	20	6	22	73

## COMPETITIONS

### Aide jeunes compétiteurs

Une bourse d'un montant de 500 euros est apportée à deux compétiteurs :

Nicolas CHANSARD sélectionné en équipe de France motoplaneur F5J.

Championnat de France 5eme en F5J inter et 2<sup>ème</sup> jeune.

European Championships Roumanie : France 1<sup>er</sup> par équipe en juniors et 6eme en individuel.

Léo CHENE en vol libre F1A inter (en attente d'un bilan de l'année)

### Aide à l'organisation de compétitions

La ligue aide les clubs pour l'organisation de compétitions en attribuant 50 euros pour une compétition fédérale, 100 euros pour un concours retenu pour sélection en équipe de France, 300 euros pour un concours FAI ou un championnat de France.

Une aide ponctuelle peut être accordée par le délégué départemental sur les fonds départementaux.

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
Compétition fédérale	3	2	2	8		5	20
Compétition fédérale retenu pour sélection eq France (2 F5J, 1 RACER)		1		1		1	3
Coupe de France				1			1
Championnat de France F3M			1				1
Compétition FAI							
Total	3	3	3	10	0	6	25

25 compétitions ont été organisées en 2024 dont trois compétitions de sélection ( Chateaudun, St Martin le Beau, Ingré), un championnat de France, en Voltige grands modèles à Chateauroux, une coupe de France F5L à St Martin le Beau.

Il est rappelé que seuls les clubs ayant inscrit la compétition sur le site fédéral sont subventionnés. L'aide est conditionnée à l'envoi du compte-rendu de la compétition à la LAM CVL dans les quinze jours qui suivent la compétition.

### Action destinées au public :

	Cher	Eure et Loir	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
Spectacle Aérien (SAPA)	Bourges		Chateauroux			Ingré	3
Journées portes ouvertes (JPO)	3	1	3	10	1	2	20
Journée des associations	1	3	1	9	2	2	18
Animation vacances olympiques				12			12
Mondial de l'ULM / Blois Festival à Ciel Ouvert Sorigny				2	1		3
Total	4	4	4	33	4	4	56



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## Aide aux clubs et projets

L'action ESA warbirds dans le département d'Eure et Loir rencontre des difficultés pour fédérer les clubs sur un projet commun. Les rencontres prévues en 2024 n'ont pu avoir lieu.

Dotation annuelle des clubs par la fédération : 5 clubs ont été dotés par la fédération en 2024

Les critères de sélection écartent :

- les EFAM qui peuvent demander directement une dotation à la FFAM, ;
- les clubs déjà dotés en 2022 ou 2023.
- Les clubs de plus de 5 années d'existence, n'ayant aucune activité de formation.

Dotation EasyGlider : Club 34 Air Modèle Issoudun, club 551 Bourges Aérospatiale Modèles

Dotation simulateur de vol : 107 Aéro Modelisme Bourges, 1703 Les Potriots Volants.

Dotation drone soccer : 551 Equipe Lochoise d'Aéromodélisme.

## Les effectifs :

L'on constate de nouveau une érosion du nombre de nos licenciés de 5% entre 2023 et 2024. Seul le département d'Indre et Loire reste stable entre 2023 et 2024. Nous devons développer nos activités en direction du public pour accueillir de nouveaux adhérents.

	2020	2021	2022	2023	2024	Baisse Effectifs sur 5 ans
Cher	162	145	149	150	142	12,3%
Eure et Loir	190	200	187	186	168	11,6%
Indre	135	136	146	142	136	0%
Indre et Loire	311	348	317	299	298	4%
Loir et Cher	186	191	190	195	177	4,8%
Loiret	316	302	288	281	268	15,2%
Total licenciés	1300	1322	1277	1253	1189	8,5%

## Subventions :

En 2024 pour la première fois depuis la création de la LAM CVL des demandes de subventions ont été réalisées.

Fonds de développement de la vie associative (FDVA) régional

Cette subvention pouvait être demandé en projets innovants ou fonctionnement.

La demande a été faite sur le fonctionnement global avec l'intitulé : « Développement de l'activité aéromodélisme par la pratique, la participation aux compétitions, l'accueil du public)

Année civile 2024.

Subvention demandée : 4000€ attribuée : 1000€

## ANS :

L'orientation de la fédération est une plus grande visibilité auprès du public. L'ANS attribuée en découle.

Développement de la pratique compétitive : refusée

Jeunes en milieu scolaire : refusée.

Promotion de l'aéromodélisme auprès du public (SAPA, JPO, salons, foires)

Les éléments budgétaires de ce rapport moral seront donnés par le trésorier.

Utilisation fond dédiés juin 2024 à mai 2025

Subvention demandée : 1500€ attribuée : 1500€.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Il est rappelé que toute utilisation de ces subventions est liée à facture au nom de la ligue CVL. En conséquence les achats des matériels destinés à l'accueil du public seront faits par la LAM CVL.

Les ressources de la LAM CVL viennent uniquement des cotisations clubs, de la rétrocession licences FFAM et des subventions.

Je vous demande de bien vouloir approuver ce rapport moral.

## Deuxième résolution

- Vote de l'assemblée sur le rapport moral du président (voir pièce jointe).

L'assemblée générale approuve le rapport moral du Président ainsi que le rapport d'activité de la LAM.

Pour :45  
Contre :0  
Abstention :0

## 3) Rapport financier

Présenté par Gilles GUYENET (en annexe1)

### Vérificateurs aux comptes :

Rapport des vérificateurs aux comptes (en annexe 2)

M.Laurent Coustati et M. Jérôme Poincloux chargés de la vérification des comptes de la LAM CVL pour l'année civile 2024 ont contrôlé les comptes de la LAM CVL le 14 novembre 2024

Ils Certifient exact la comptabilité de la LAM CVL pour la période comptable du premier janvier 2024 au 14 novembre 2024. (en annexe 2)

## Troisième résolution(a)

- Vote de l'assemblée sur le rapport financier.

L'assemblée générale approuve le rapport financier de la LAM CVL

Pour :45  
Contre :0  
Abstention :0

## Troisième résolution(b)

l'assemblée générale autorise Le trésorier de la LAM CVL à affecter le report comptable 2024 ( compte 128 Résultat de l'exercice- crédit) sur ses réserves.

Pour :45  
Contre :0  
Abstention :0

## 4) Élection au comité directeur des délégués départementaux :

Cette élection a lieu à bulletin secret.

### **4.1)Délégués départementaux président de CDAM:**

Les présidents de CDAM sont membres de droit du comité directeur

**CDAM du CHER : M.SCHÜRER Claude** élu lors de l'AG CDAM du CHER le 09 novembre2024. Suppléant M. MARIE Philippe secrétaire.

**CDAM d'Indre et Loire : M. NEVEUX Richard** élu lors de l'AG CDAM d'INDRE ET LOIRE le 22 octobre 2024. Suppléant M. PURET Gérard secrétaire.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## Election des délégués départementaux (non pourvu de CDAM)

Rappel : Le délégué départemental est élu par le collège des représentants des associations affiliées dont le siège social est implanté dans le département considéré.

### 4.2) Délégué de l'Eure et Loir :

Se présente M. MANFREDI Bruno

#### Election au poste de délégué départemental de l'Eure et Loir

M. MANFREDI Bruno est élu au poste de délégué départemental de l'Eure et Loir

### 4.3) Délégué de Indre :

Se présente M. GARNIER Thibaut

#### Election au poste de délégué départemental de l'Indre

M. GARNIER Thibaut est élu au poste de délégué départemental de l'Indre

### 4.4) Délégué du Loir et Cher :

Se présente M. PÖTSCHKE Johannès

#### Election au poste de délégué départemental du Loir et Cher

M. PÖTSCHKE Johannès est élu au poste de délégué départemental du Loir et Cher

### 4.5) Délégué du Loiret :

Se présente M. PINEAU Arnaud

#### Election au poste de délégué départemental du Loiret

M. PINEAU Arnaud est élu au poste de délégué départemental du Loiret

- 5) **Election des 6 membres du comité directeur** (en complément des délégués départementaux)  
Cette élection a lieu à bulletin secret.

#### 5.a) **Election d'une féminine :**

SE présente Mme DOUCHY Josette

- Élection au poste de féminine

Mme DOUCHY Josette est élue à l'unanimité au poste de féminine.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## 5.b) Élection au comité directeur d'un jeune âgé de moins de 26 ans(au 1<sup>er</sup> janvier)

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Élection au poste de jeune<br/>En absence de candidat le poste de jeune reste vacant</li></ul> |  |
|--|--|

## 5.c) Élection au comité directeur d'un médecin

Se présente M. PAYET Jean-Luc

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Élection au poste de médecin<br/>M. PAYET Jean-Luc est élu au poste de médecin.</li></ul> |  |
|---|--|

## 5.d) Élection au comité directeur des autres membres :

Se présentent :GUYENET Gilles, POINCLOUX Jérôme

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Élection au comité directeur de<br/>1) M GUYENET Gilles est élu<br/>2) M POINCLOUX Jérôme est élu<br/>3) Poste vacant</li></ul> | <p>Pour :45<br/>Contre :0<br/>Abstention :0</p> |
|---|---|

## Pause de 10mn

Réunion du comité directeur pour choix du candidat au poste de président proposé à l'assemblée

## 6) Élection du président

Conformément aux statuts, en tant que candidat ou poste de président, M. NEVEUX Richard est proposé par le comité directeur à l'assemblée,  
je demande à l'assemblée ici présente de bien vouloir confirmer M. NEVEUX Richard à ce poste.

### Sixième résolution

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Élection au poste de président<br/>M. NEVEUX Richard est élu au poste de président</li></ul> | <p>Pour :45<br/>Contre :0<br/>Abstention :0</p> |
|--|---|



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## 6b) Liste des membres du CODIR :

Président : NEVEUX Richard (club 0546)

### Membres :

Membre Féminine : Mme DOUCHY Josette (0675)

Membre Jeune :

Médecin : Jean-Luc PAYET (club 1671)

Délégué CHER : Claude SCHNÜRER (club 1671)

Délégué INDRE : Thibaut GARNIER (club 0075)

Délégué INDRE ET LOIRE : Richard NEVEUX (club 0546)

Délégué EURE ET LOIR : Bruno MANFREDI (club 0006)

Délégué LOIR ET CHER : Johannes POTSCHEKE (club 1688)

Délégué LOIRET : Arnaud PINEAU (club 0175)

MEMBRE : Gilles GUYENET (club 0650)

MEMBRE : Jérôme POINCLOUX

MEMBRE : poste vacant

## 7) Election des vérificateurs aux comptes

Se présentent : M. COUSTATI Laurent 0949 et M. GEORGE Emmanuel 0650

<u>Septième résolution</u>	Pour :45 Contre :0 Abstention :0
- Élection aux postes de vérificateurs aux comptes M COUSTATI Laurent est élu au poste de vérificateur aux comptes M. GEORGE Emmanuel est élu au poste de vérificateur aux comptes	

## 8) Projets 2025 et budget prévisionnel :

Les orientations 2025 seront discutées au prochain comité directeur après la constitution du bureau.

Les aides aux clubs seront faites sous forme d'achat de matériels par la LAM ou de factures au nom de la LAM.

Financement de ces aides : Selon le budget prévisionnel et subventions accordées.

Rétrocession licences, cotisations clubs, FDVA (fonds de développement de la vie associative Région), ANS (agence Nationale du Sport).

Les demandes seront faites en fonction des orientations de la FFAM, du FDVA et de l'ANS.

Les subventions haut niveau auprès du Conseil Régional ne peuvent être faites, le F5J et le vol libre n'en faisant pas partie à ce jour.

### Communication :

- Il est demandé aux CDAM et clubs de téléverser leurs comptes-rendus d'AG et toutes pièces utiles sur le site de la FFAM et informer le président de LAM des dates d'AG.
- Les informations et comptes-rendus adressés aux clubs par la LAM CVL doivent être diffusés à tous leurs adhérents.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Présentation du budget prévisionnel par Gilles Guyenet

## Huitième résolution

- Vote de l'assemblée sur le budget prévisionnel.  
L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de la LAM CVL

Pour :45  
Contre :0  
Abstention :0

## 9) Informations

EAJ : Escadrille Air Jeunesse une convention existe entre les EAJ et la FFAM, les clubs près des sites des bases Aériennes de l'Armée de l'Air ont l'opportunité d'intervenir auprès de ces jeunes

Présentation des EAJ par PURET Mickaël qui intervient sur Tours et Angers.

-AG élective FFAM: en distanciel le 14 décembre 2024.

AG 2025 LAM CVL : Le 22 novembre 2025 à Chateauroux à confirmer par le CODIR.

## 9) Questions écrite :

### **9.1) Club 0504 CACH37 Eric Fièvre président**

« Pouvons-nous avoir un état des lieux des inscriptions numériques proposées par la FFAM et leurs premiers résultats Est ce que cela donne satisfaction aux adhérents ? combien de club sont passés sur notre région et sur la région et sur la France «

Voici les statistiques au niveau national et de la LAM CVL :

### **Saison 2023-2024** :

#### Niveau national :

- Clubs qui ont choisi l'outil : 120 sur 853 clubs (14%)
- Licences prises en ligne : 1359 sur 20595 (6,5%)

#### Niveau LAM CVL :

- Clubs qui ont choisi l'outil : 6 sur 47 clubs affiliés
- Licences prises en ligne : 82 sur 1189

### **Saison 2024-2025 : (au 20/11/2024)**

#### Niveau national :

- Clubs qui ont choisi l'outil : 114 sur 564 clubs affiliés au 20/11/2024
- Licences prises en ligne : 448 sur 5312

#### Niveau LAM CVL :

- Clubs qui ont choisi l'outil : 6 sur 35 clubs affiliés
- Licences prises en ligne : 24 sur 313

En avril dernier la FFAM a envoyé deux questionnaires de satisfaction :

- un questionnaire pour l'ensemble des clubs qu'ils aient choisi ou non d'utiliser l'outil
- un questionnaire pour les licenciés ayant saisie en ligne leur licence.



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Pour les clubs ayant choisi l'outil la saison dernière, 91% sont satisfaits et vont le réutiliser cette saison.

---

## 9.2) Club 0546 MACCT Jacques HOLLEY Président

« Concernant l'obtention des ailes pour les moins de 18 ans, serait-il possible de s'affranchir du délai obligatoire d'un an entre chaque présentation à l'examen du niveau supérieur ?

Ainsi, un jeune performant en début de saison pourrait présenter et réussir les ailes de bronze à une session de printemps, puis, après entraînement l'été, se présenter (et réussir) l'examen des ailes d'argent à une session d'automne.

*Au constat de la rapidité à apprendre de certains jeunes, il semble que cela les motiverait. »*

A ce jour les dispositions sont :

L'épreuve pour une aile d'argent (resp.rotor) peut être passée dans les deux années qui suivent l'aile de bronze

L'épreuve pour une aile (resp. rotor) d'or peut être passée dès l'année qui suit l'obtention de l'aile (resp. rotor) d'argent et tant que le candidat dispose d'une licence cadet ou junior en cours de validité.

Un candidat ne peut **passer qu'un seul niveau par an dans une catégorie donnée d'aile ou pour le rotor.**

La LAM n'a pas la possibilité de déroger à cette règle, La question sera posée auprès des instances de la fédération.

---

## 9.3) Club Aéro Model Club des Bruyères Bruno CHANTRY président

« Lors d'une manifestation, démonstration, organisée par le Club qui accueille du public (en extérieur voire en salle pratique indoor), quelles sont les démarches administratives à effectuer ? »

Tous les renseignements concernant les manifestations accueillant du public : Journées portes ouvertes (JPO), Spectacles Aériens Publics d'Aéromodèles (SAPA) se trouvent dans le contenu informatif de la FFAM.

Contenu informatif > Pratiquer > Organisation d'une manifestation QPDD. Avec le règlement manifestation à télécharger.

D'autres informations sont disponibles sur le site (arrêté de manifestation.)

Pour simplifier :

Pour les manifestations en extérieur, les pilotes doivent être titulaire de la QPDD pour les SAPA (QPDD SAPA) et JPO (QPDD SAPA ou JPO).

**Pour un SAPA :**

Un dossier de demande de manifestation publique doit être adressé au minimum 3 mois avant le SAPA à la préfecture.

Un NOTAM doit être demandé dans le même délai (si plafond ou domaine de vol supérieur à celui autorisé).

L'autorisation de la municipalité est nécessaire.

Et bien sûr la manifestation doit être déclarée sur le site de la FFAM.

**Pour un championnat avec appel au public** il n'y a pas de nécessité de déclaration à la préfecture, cependant un NOTAM peut être nécessaire.

Ne pas hésiter à se renseigner auprès des clubs organisateurs de SAPA (R.C.M.C.Orléans, A.M.Bourges, A.M.Chateauroux)

- **Club des Ailes Rabelaisiennes M. Clérisse Jean-Jacques**

*« Nous rencontrons des problèmes cette année pour prendre les licences des jeunes pour la deuxième année à cause du numéro UAS obligatoire pour prendre la nouvelle licence. Nous ne voyons pas comment expliquer aux parents comment faire cela.*

*Nous risquons fortement de perdre des jeunes et de nouveaux licenciés à cause de ce blocage. »*

Sur le site FFAM :

**Formation télépilote**, obligatoire si vous volez avec des modèles de + de 800g :

- si vous l'avez obtenu sur le site Alphatango (saisir la date obtention + téléverser l'attestation).
- si vous l'avez passé sur votre espace licencié, les informations seront affichées lorsque vous saisirez votre licence.
- si vous ne l'avez pas encore passée, vous devrez vous engager à le faire lors de la saisie de la licence.

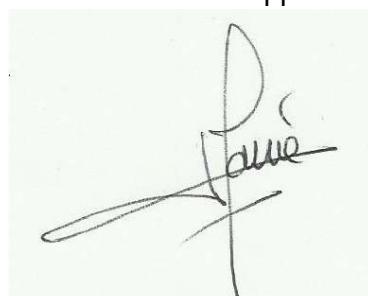
Réponse : La question sera posée à la fédération, la LAM n'a pas accès à la saisie. Et ne peut donc vérifier le problème rencontré.

Une possibilité pour les débutants et jeunes les inscrire en indoor tant qu'ils ne volent pas seul (double commande) et faire une session de formation télépilote.

Le président  
Richard Neveux



Le secrétaire  
Philippe Marie





# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



RAPPEL DES RESOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 novembre 2024	RESULTAT DU VOTE
<b>Première résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Approbation du compte rendu de l'AG précédente.</li></ul> <p>L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG précédente.</p>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Deuxième résolution</b> <p>-Vote de l'assemblée sur le rapport moral du président (voir pièce jointe).</p> <p>L'assemblée générale approuve le rapport moral du Président ainsi que le rapport d'activité de la LAM.</p>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Troisième résolution(a)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vote de l'assemblée sur le rapport financier.</li></ul> <p>L'assemblée générale approuve le rapport financier de la LAM CVL</p>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Troisième résolution(b)</b> <p>l'assemblée générale autorise Le trésorier de la LAM CVL à affecter le report comptable 2024 ( compte 128 Résultat de l'exercice crédit) sur ses réserves.</p>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Quatrième résolution (a)</b> <p><b>Election au poste de délégué départemental de l'Eure et Loir</b></p> <p>M. MANFREDI Bruno est élu au poste de délégué départemental de l'Eure et Loir</p>	Par les représentants du département d'Eure et Loir.
<b>Quatrième résolution (b)</b> <p><b>Election au poste de délégué départemental de l'Indre</b></p> <p>M. GARNIER Thibaut est élu au poste de délégué départemental de l'Indre</p>	Par les représentants du département de l'Indre.
<b>Quatrième résolution (c)</b> <p><b>Election au poste de délégué départemental du Loir et Cher</b></p> <p>M. PÖTSCHKE Johannès est élu au poste de délégué départemental du Loir et Cher</p>	Par les représentants du département du Loir et Cher
<b>Quatrième résolution (d)</b> <p><b>Election au poste de délégué départemental du Loiret</b></p> <p>M. PINEAU Arnaud est élu au poste de délégué départemental du Loiret</p>	Par les représentants du département du Loiret



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



<b>Cinquième résolution (a)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comité directeur : Élection au poste de féminine Mme DOUCHY Josette est élue au poste de féminine.</li></ul>	
<b>Cinquième résolution (b)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comité directeur : Élection au poste de jeune En absence de candidat le poste de jeune reste vacant</li></ul>	-
<b>Cinquième résolution (c)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comité directeur : Élection au poste de médecin  M. PAYET Jean-Luc est élu au poste de médecin.</li></ul>	
<b>Cinquième résolution (d)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comité directeur : Élection des autres membres (3 postes) 4) M GUYENET Gilles est élu 5) M POINCLOUX Jérôme est élu 6) Poste vacant</li></ul>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Sixième résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Élection au poste de président par l'assemblée générale, sur proposition du comité directeur validée par l'assemblée générale</li><li>-</li></ul> M. NEVEUX Richard est élu au poste de président	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Septième résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Election des vérificateurs aux comptes : M COUSTATI Laurent est élu au poste de vérificateur aux comptes M. GEORGE Emmanuel est élu au poste de vérificateur aux comptes.</li></ul>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0
<b>Huitième résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vote de l'assemblée sur les orientations 2025 et budget prévisionnel. L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de la LAM CVL</li></ul>	Pour : 45 Contre : 0 Abstention :0



# Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

[lamcyl@comite.ffam.asso.fr](mailto:lamcyl@comite.ffam.asso.fr)

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



## EXTRAIT du procés-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE la LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE Le 23 novembre 2024

Le comité directeur de la LIGUE d'AEROMODELISME CENTRE VAL DE LOIRE est élu  
Pour 4 années.

président : Richard NEVEUX

Composition du Comité directeur de la ligue CVL

### **CODIR:**

Président : NEVEUX Richard (club 0546)

Membre : GUYENET Gilles

Membre: POINCLOUX Jérôme

Membre : vacant

Membre réservé féminine : DOUCHY Josette

Membre réservé jeune : vacant

Membre réservé Médecin : Jean-Luc PAYET (club 671)

### **DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX:**

Délégué CHER : Claude SCHNÜRER (club 1671)

Délégué INDRE : Thibault GARNIER (club 0075)

Délégué INDRE ET LOIRE : Richard NEVEUX (club 0546)

Délégué EURE ET LOIR : Bruno MANFREDI (club 0006)

Délégué LOIR ET CHER : Johannes POTSCHEKE (club 1688)

Délégué LOIRET : Arnaud PINEAU (club 0175)

L'élection du bureau aura lieu lors de la première réunion du comité directeur.

Le président

Richard Neveux

Le secrétaire

Philippe Marie

**Ligue d'Aéromodélisme: CENTRE VAL DE LOIRE**

**DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT: CHARGES AU 11 novembre 2024**

Période du : 01 janvier 2024 au 11 novembre 2024

CHARGES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4563,30
<b>ACHATS STOCKÉS - MARCHANDISES &amp; AUTRES ACHATS</b>		
606300 Fournitures d'entretien	277,40	
606320 Materiel équipement avion accessoires	207,25	
Total Achats Stockés - Marchandises & Autres Achats	484,65	
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>		
611100 Frais liés a une manifestation 1	150,00	
Total Services Extérieurs	150,00	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
625000 Déplacements, missions et réceptions	8,65	
627000 Services bancaires et assimilés	22,00	
628000 Autres Services extérieurs 1	150,00	
628100 Cotisations (liées à l'activité économique) - CROS	248,00	
Total Autres Services Extérieurs	428,65	
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		
657000 Soutien au centre de formation et écolage	1250,00	
658400 Soutien aux activités de compétitions	1250,00	
658500 Soutien aux compétiteurs	1000,00	
Total Autres Charges de Gestion Courante	3500,00	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		13992,35
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
864000 Bénévolat charge	8045,00	
865000 Dons en nature Charge	5947,35	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT)</b>		
<b>TOTAL RESULTAT PRODUITS</b>		2007,44
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		6570,74
		8578,18

**Ligue d'Aéromodélisme CENTRE VAL DE LOIRE****DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTATS ANALYTIQUES: CHARGES AU 11 novembre 2024**

Période du : 01 janvier 2024 au 11 novembre 2024

<b>Fonctionnements</b>		
<b>Cotisations</b>		<b>584,65</b>
CROS	398,00	
CDOS	248,00	
<b>Assemblée générale</b>	150,00	
Location salle	150,00	
<b>Réunions</b>	8,65	
CODIR	8,65	
<b>Service Banque</b>	28,00	
Service Assoc	28,00	
<b>Actions LAM</b>		<b>3600,00</b>
<b>Compétition 1</b>	1250,00	
CDF	300,00	
Concours régional	950,00	
<b>Soutien jeunes compétiteurs</b>	1000,00	
Matériel accès compétition	1000,00	
<b>Aides</b>	1350,00	
Ailes Brevets	1350,00	
<b>Actions Délégués Départ.</b>		<b>200,00</b>
<b>Aides</b>	200,00	
Matériels Clubs	200,00	
<b>Fournitures</b>	284,65	
Fournitures pour barnum	77,40	
Fournitures accessoires équipement	207,25	
 <b>Opérations Diverses</b>		 <b>15917,32</b>
<b>OD1</b>	1924,97	
<b>Affectation résultat N-1</b>	1924,97	
<b>OD2</b>	8045,00	
<b>Bénévolat</b>	8045,00	
<b>Dons</b>	5947,35	
<b>Cerfa Déplacement</b>	5947,35	
 <b>Total exploitation :</b>		 <b>4669,30</b>
<b>Résultat positif :</b>		<b>2007,44</b>
<b>Total dons :</b>		<b>5947,35</b>

**Ligue d'Aéromodélisme: CENTRE VAL DE LOIRE**

**DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT: PRODUITS AU 11 novembre 2024**

Période du : 01 janvier 2024 au 11 novembre 2024

<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</u></b>		<b>6570,74</b>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
741200 Subvention ANS	1500,00	
741215 Subvention FDVA	1000,00	
Total Subventions d'Exploitation	2500,00	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
756000 Cotisations Membres	1175,00	
Total Autres Produits de Gestion Courante	1175,00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771300 Produit exceptionnel FFAM rétrocession/licences	2895,74	
Total Produits Exceptionnels	2895,74	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		<b>13992,35</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 Bénévolat produit	8045,00	
875000 Dons en nature Produit	5947,35	
Total des Contributions Volontaires en Nature	13992,35	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>8578,18</b>

**Ligue d'AéroModélisme CENTRE VAL DE LOIRE**

**DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTATS ANALYTIQUES: PRODUITS AU 11 novembre 2024**

Période du : 01 janvier 2024 au 11 novembre 2024

<b>Fonctionnements</b>		
Cotisations	1150,00	6576,74
Clubs >LAM	1150,00	
Produit except FFAM	2920,74	
Retour sur licence	2920,74	
subventions	1000,00	
FDVA	1000,00	
Subventions ANS	1500,00	
Promotion de l'aéromodélisme auprès du public	1500,00	
Service Banque	6,00	
Service Assoc	6,00	
<b>Actions LAM</b>		
Aides	100,00	100,00
Ailes Brevets	100,00	
<b>Total exploitation :</b>		6676,74
<b>Total dons :</b>		5947,35

**Ligue d'Aéromodélisme: CENTRE VAL DE LOIRE**

DÉTAIL DU BILAN ACTIF AU : 11 novembre 2024

Période du : 01 janvier 2024 au 11 novembre 2024

<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>15349,07</b>	
BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS			
512001 Compte courant		4158,17	
512002 Livret épargne		11190,90	
Total Banques, Etablissements Financiers & Assimilés		15349,07	
<b>TOTAL GENERAL BILAN ACTIF</b>			<b>15349,07</b>

**Ligue d'Aéromodélisme: CENTRE VAL DE LOIRE**

**DÉTAIL DU BILAN PASSIF AU : 11 novembre 2024**

**Période du : 01 janvier 2024 au 11 novembre 2024**

<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>15349,07</b>
<b>FONDS ASSOCIATIF - CAPITAL &amp; RÉSERVES</b>		
102000 Fonds associatif sans droit de reprise	13341,63	
Total Fonds Associatif - Capital & Réserves	13341,63	
<b>ELEMENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION</b>		
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	1924,97	
129500 Perte Exercice Précédent à Affecter	-1924,97	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		
120000 Résultat de l'exercice (excédent)	2007,44	
<b>TOTAL GENERAL BILAN PASSIF</b>		<b>15349,07</b>

## CENTRE VAL de LOIRE

Année en cours	2024
Etat comptable de la LAM CVL	15/11/2024

Solde LAM CVL  
seule →

11 709,75 €

Compte courant

4 158,17 €

11 190,90 €

15 349,07 €

Total

Compte Epargne

4 158,17 €

517,60 €

517,60 €

### Etats comptables des départements

DEPT 18 18- Cher	DEPT 28 28- Eure-et-Loir	DEPT 36 36- Indre	DEPT 37 37- Indre-et-Loire	DEPT 41 41- Loir-et-Cher	DEPT 45 45- Loiret
528,19 €	258,22 €	517,60 €	84,00 €	350,97 €	2 100,34 €
Report N-1 →					
Credit →					
Débit →					
Soldes →					
528,19 €	258,22 €	517,60 €	84,00 €	350,97 €	2 100,34 €



# LIGUE AÉROMODÉLISTE CENTRE VAL-DE-LOIRE



## Vérification des comptes 2024

Les contrôleurs aux comptes, Messieurs Laurent Coustati et Jérôme Poincloux se sont réunis le jeudi 14 novembre 2024 à Saint-Denis-de-l'Hôtel pour examiner et contrôler les livres de comptes de la LAM CVL en présence de Monsieur Gilles Guyenet Trésorier.

Après contrôle des recettes et dépenses ainsi que des pièces comptables les justifiant, il n'a été constaté aucune anomalie. A la suite de quoi il a été donné quitus à Monsieur Gilles Guyenet et le livre de compte a été signé par les contrôleurs.